



PREFECTURE DES LANDES
24-26 Rue Victor Hugo
40021 MONT DE MARSAN CEDEX
www.landes.gouv.fr



MONT DE MARSAN
40
02-01-24
757 EO 0N8061
A8B3 400100

€ R.F.
LA POSTE
001,05
HU 401456

regu le 05/01/2024
Cingal

La préfète

Mont-de-Marsan, le 27 DEC. 2023

Par courrier en date du 19 octobre 2023, vous m'interrogez sur la prise en compte des espèces protégées dans le cadre des travaux de consolidation de la digue de l'Estey menés récemment par la communauté d'agglomération du Grand Dax (CAGD).

L'ensemble du système d'endiguement du Grand Dax a été reconnu par un arrêté préfectoral en date du 6 décembre 2023 à l'issue d'une procédure au cours de laquelle plusieurs travaux de confortement des ouvrages de protection contre les crues ont été programmés pour l'année 2024. En parallèle à cette procédure et compte tenu des enjeux en matière de biodiversité, la collectivité a déposé le 10 août 2023 auprès de la DREAL Nouvelle-Aquitaine une demande de dérogation pour destruction d'espèces protégées ; cette demande est en cours d'instruction par le service régional.

Cependant, un glissement de terrain sur la digue de l'Estey a amené la CAGD à anticiper les travaux de confortement prévus initialement en 2024 et pour lesquels les mesures de protection des espèces prévues ont été mises en place : débroussaillage en 2 temps pour permettre la fuite des reptiles et des amphibiens, mise en place d'une barrière « petite faune » pour leur interdire l'accès à l'emprise du chantier, abattage uniquement des arbres qui empêchaient le battage des palplanches (les arbres abattus étaient vides de toute faune) et restauration post-travaux de la banque de graine du *Lotier velu*.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée

Pour la préfète,
la sous-préfète chargée de mission,
secrétaire générale adjointe
Dominique PEURIERE

Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
1 581 route de Cazordite
40 300 CAGNOTTE

Préfecture des Landes
26 rue Victor Hugo
40021 MONT-DE-MARSAN
Tél. : 05 58 06 58 06
www.landes.gouv.fr